



Association des ex-salariés
de Metaleurop Nord

Association
CHŒURS de FONDEURS

Hôtel de Ville de
62970 COURCELLES LES LENS

Tél-Fax : 03.21.77.24.69

E-mail : choeursdefondeurs@wanadoo.fr
Site Internet : www.choeursdefondeurs.com

Permanences au **Siège Social** :
Hôtel de Ville de
62970 COURCELLES LES LENS

Du LUNDI au VENDREDI
de 9 h à 12 h

Et les après-midi sur rendez-vous

EDITORIAL

Comme déjà exposé dans notre précédent numéro, la situation des ex salarié(e)s de Metaleurop Nord est plus que préoccupante depuis la fin des travaux de l'Antenne Emploi, le 31 mars dernier : vous le constaterez en lisant le compte-rendu du Comité de Pilotage qui a eu lieu le 20 juin 2005 ainsi que l'analyse que nous en faisons. Néanmoins nous avons obtenu du Préfet, M. Prieur, un suivi de nos travaux et une nouvelle rencontre dans 6 mois.

L'essence même de notre Association trouve plus que jamais son sens aujourd'hui : entretenir le lien entre tous les anciens salariés, intérimaires et sous-traitants pendant la traversée du désert au retour à l'emploi.

Plus que jamais, il est indispensable de travailler en partenariat avec toutes les institutions, du « politique » à l'entreprise, mais également en échangeant avec d'autres associations telles que le MNCP, l'APES, la Ligue des Droits de l'Homme.... ou en apportant notre soutien à d'autres causes auprès des veuves de l'amiante, par exemple.

Malheureusement, la plupart des dossiers que nous avons engagés n'ont pas encore abouti. En conséquence, nos commissions ont encore beaucoup de travail devant elles et nous aurons besoin de tout le monde pour parvenir à nos fins.

Des échéances nous attendent telle que l'audience à la Cour d'Appel de Paris en septembre prochain.

Nous continuerons bien sûr de vous tenir informés de l'évolution de nos travaux.

En attendant, le Conseil d'Administration, tous les bénévoles et moi-même vous souhaitons de bonnes vacances, en attendant de vous retrouver d'attaque à la rentrée.

Farid RAMOU
Président de Chœurs de Fondeurs

Solidaires avec nos partenaires

Solidaires à Nantes du 10 au 14 mars dernier avec les salariés qui ont, comme nous, vécu une « fermeture de boîte » (suite page 4)



Solidaires avec le Mouvement National des Chômeurs et Précaires qui a tenu son A.G. annuelle 2005 à Courcelles Les Lens. JP. Bertrand et B. Szlapka nous représentent au Collectif. (page 2)

Acteurs afin de promouvoir une économie plus solidaire en région Nord-Pas-de-Calais. A. Lebleu et P. Potier nous représentent au Collectif de l'Assemblée Permanente de l'Economie Solidaire (APES) et ici à l'AG annuelle du 26/05/05. (page 3)



Solidaires également au cours de nombreuses rencontres avec les représentants de la Ligue des Droits de l'Homme (L.D.H.). Farid Ramou est intervenu lors du Congrès National à Lille le 4 juin, sur le thème « travail » (suite page 4).

PHOTO 4

..... A suivre dans notre n° 10 d'octobre.

Parution trimestrielle : **N° 9 - JUILLET 2005**
Direct. Publication : Farid Ramou
Maquette : Denise Goubelle
Responsable Rédaction : Albert Lebleu
Photographies : Jacques Wyart
Impression : Imprimerie de la Centrale à Lens
Prix : 1 euro
N° ISSN : 1766-5086



1. Accompagnement du Plan Social



COMITE DE PILOTAGE DE L'ANTENNE EMPLOI

Le Comité de Pilotage, concernant le reclassement des ex-salariés de Metaleurop Nord a eu lieu le lundi 20 juin 2005, en mairie de Courcelles-les-Lens, sous la présidence de M Prieur, Préfet, en présence de M. Reuter, Sous Préfet de Lens, de l'ensemble des partenaires du Plan Social, et des Maires (ou adjoints) de Courcelles Les Lens, Noyelles Godault et Evin Malmaison.



Situation des ex salariés du 31 mars 2005

M Michel Trémouille, responsable de l'Antenne Emploi, aidé de Mme Monique Gombert a présenté la situation des 671 ex-salariés suivie par celle-ci au 31.03.05.

A. <u>Solution identifiée</u>	: 366 salariés	
- création d'entreprise	:	18
- dispensé de recherche	:	28
- formation 6 mois et +	:	29
- reclassé CDD 6 MOIS ET +	:	48
- Reclassé CDI	:	243
B. <u>Actifs</u>	: 175 salariés	
- CDD / Intérim – 6 mois	:	35
- reclassable après reconversion	:	47
- reclassable sur son métier	:	93
C. <u>Reclassement compromis</u>	: 106 salariés	
D. <u>Non-actifs</u>	: 17 salariés	
E. <u>Décédé</u>	: 7 salariés	

Remarque : Chœurs de Fondateurs constate, à fin juin 2005, un « tassement » très net de la progression des reclassés en CDI entre mars et juin ainsi que, malheureusement, au moins 6 licenciements récents au moins pour des ex-salariés ainsi reclassés depuis 2003

Conférence des Financeurs :

Formation : 341 salariés ont été formés
Coût : 1 176 000 €

Prestations ANPE :

237 salariés ont bénéficié des prestations pour un coût total de : 560 967,22 €

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience

Total des démarches : 34
 Dont terminées : 15 VAE totale et 1 VAE partielle
 en cours : 18 VAE

Projet de Création d'une antenne de Référents Sociaux :

Chœurs de Fondateurs a sollicité une 1^{ère} demande de subvention, au titre de la Politique de la Ville. Celle-ci n'ayant pu aboutir, une 2^{ème} demande au titre du Contrat du Plan Etat-Région a été sollicitée et devrait normalement être mise en œuvre sur 12 mois, à partir de septembre ou octobre prochain.

REUNIONS « RECLASSEMENT DES EX SALARIES »

Depuis la fin de l'Antenne-Emploi, un point mensuel est fait, avec la DDTEFP, l'ANPE, les ASSEDIC, le Conseil Régional, sur l'évolution de la situation et les besoins éventuels, les difficultés rencontrées par les ex-salariés.

LES MOMENTS FORTS

L'assemblée générale du M.N.C.P (Mouvement National des Chômeurs et Précaires) s'est déroulée cette année du 21 au 23 avril 2005, à Courcelles-les-Lens.



Plus de 150 personnes, venues des 4 coins de France et des DOM-TOM ont participé à ces journées. De nombreux thèmes ont été abordés : (Plan de cohésion sociale, Maison de l'Emploi, l'Economie solidaire, l'UNEDIC, etc...) Egalement, au cours de cette assemblée, les « Piqueteros » de Brest, troupe composée de 8 chômeurs, nous ont présenté leur pièce intitulée « L'Armée des ombres » qui combat les contre-vérités et idées reçues sur le chômage.

La Responsable : Bernadette SZLAPKA



2. Suivi médical post-professionnel



• Suivi médical post professionnel

Le suivi médical post professionnel des ex-salariés, ex-intérimaires et personnels d'entreprises extérieures ayant travaillé sur le site se poursuit au Service Médical, à l'intérieur du site de SITA Agora. Il est effectué parallèlement au suivi médical réglementaire des personnels des entreprises réalisant des travaux de nettoyage et de démantèlement des bâtiments qui ne seront plus réutilisés.

Le taux de présentisme reste relativement élevé 2 ans après la fermeture du site, y compris chez les sous-traitants. Les ex-salariés acceptent à près de 95 % le protocole d'étude proposé par le CERESTE qui permettra notamment de publier l'évolution post-professionnelle de la plombémie sanguine.

La commission médicale de 3 médecins n'a finalement pas fonctionné depuis le début de l'année 2005 pour des raisons d'ordre administratif et budgétaire. **Il est cependant prévu de reprendre cette consultation à partir de l'automne 2005** de manière à éclairer les ex-salariés sur leur réorientation, compte tenu de leurs problèmes de santé.

• Suivi AMIANTE

Le Médiateur de la République avait été officiellement saisi, en novembre dernier, de réclamations émises par 2 parlementaires de notre région, notamment par rapport à la décision du Ministère du Travail de refuser la demande d'inscription de l'Entreprise METALEUROP-NORD sur la liste des établissements susceptibles d'ouvrir droit à l'allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante (CAATA). **Par réponse du 24 mai dernier, le Médiateur nous a informés avoir obtenu du Ministère du Travail une réponse qui n'était pas favorable.**

Le 10 mars, à l'appel de la CGT Métallurgie, **75 ex-salariés ont participé à une nouvelle manifestation à Paris** avec pour objectif « Obtenir cette CAATA », en faveur de nouveaux établissements.



Le signataire a représenté notre association dans la délégation de 8 personnes qui a été reçue par la Directrice de Cabinet du Ministère du Travail. **Celle-ci avait indiqué que le ministère « avait bien conscience que le dispositif devait évoluer »**. Malheureusement, il n'y a pas eu d'évolution perceptible à l'issue de la réunion de la commission spécialisée, fin mai 2005.

Le 4 mai, Roberto BIANCO et Albert LEBLEU ont été conditionnés par les membres du groupe « Mission commune d'information sur le bilan et les conséquences de la contamination par l'amiante », au Sénat, à propos de l'utilisation de ce matériau puis des fibres céramiques réfractaires chez PENARROYA/METALEUROP à Noyelles-Godault. Cette mission est présidée par M. Vanlerenberghe, sénateur-maire d'Arras et compte de nombreux représentants de notre Région parmi lesquelles Mmes Blandin et Demessine, sénatrices du Nord.

Nous avons participé, le mercredi 18 mai, en signe de solidarité, à la « Marche des veuves de l'amiante à Dunkerque », en partenariat avec l'ARDEVA (Assoc. Régionale de Défense des Victimes de l'Amiante du Nord-Pas-de-Calais).



Enfin nous découvrons, mois après mois, de nouveaux cas de plaques pleurales ou de cancers dus à l'amiante chez des ex-salariés ou retraités : **plus que jamais, nous sommes déterminés à faire aboutir notre légitime revendication de retraite anticipée au titre de la CAATA et attendons plus que jamais une mobilisation exemplaire des parlementaires.**

Le Responsable : Albert LEBLEU



3. Réactivation du Bassin d'Emploi



• Reconversion du site avec SITA

Les personnes qui ont accès au site se rendent compte que les bâtiments périphériques à la production sont aujourd'hui complètement démantelés : c'est notamment le cas d'ex-salariés venus passer leur visite médicale et qui éprouvent à cette occasion un moment d'émotion retenue et de colère rentrée à l'égard de ceux qui les ont « lâchement abandonnés ». **Les 8 ex-salariés et les 14 ex-intérimaires, qui travaillent (en grande majorité en intérim pour les prestataires de SITA-Agora, en nettoyage et démantèlement, nous témoignent régulièrement des évolutions importantes à l'intérieur des ateliers de production.** La presse fait l'écho régulièrement des cheminées qui tombent les unes après les autres. L'entrée de l'usine a pris une toute autre physionomie avec l'adossement au terril de la cellule de confinement, en direction de la grande cheminée et du canal de la Haute Deûle.



Chaque début de mois, depuis avril, A. Lebleu, C. Rodziewicz et B. Szlapka rencontrent régulièrement F. Grux, Directeur Général de SITA Agora afin de recueillir les offres d'emploi des partenaires et filiales pour les prochains mois. Cette initiative de F. Grux a été prise pour relayer l'action menée par la DDTEFP depuis novembre dernier. C'est dans ce cadre que nous avons organisé, le 24 mai dernier, à l'Hôtel de Ville de Courcelles Les Lens, une réunion à laquelle étaient invités 75 ex-salariés et ex-intérimaires, généralement de moins de 50 ans : une cinquantaine était présent et plus de 20 dossiers de candidatures ont été déposés dans les jours suivants.

• Comité de Site METALEUROP

Le Comité de site METALEUROP s'est réuni en séance plénière à la C.A.H.C., le 10 mars dernier, sous la présidence de M. Prieur, Préfet du Pas de Calais. M. Biniyas (FINORPA) a rappelé que :

- nous étions « à mi-chemin » de cette opération visant à créer 1000 emplois en 3 ans jusqu'à 11 km du site.
 - Les opérations successives entre la prospection d'entreprises éligibles et les embauches effectives en CDI et CDD.
 - L'objectif devrait raisonnablement être atteint au cours du 2nd semestre 2006.
 - Qu'au 31/12/04, 196 CDI et 60 CDD étaient signés, dont seulement 1 CDI et 1 CDD ex-salariés de METALEUROP.
- M. Cogé (DDTEFP) a fait part d'un projet de clause clause visant à rendre obligatoire la consultation de demandeurs d'emplois, ex-salariés de METALEUROP, via l'ANPE. (effectif début juillet)

• Economie Sociale et Solidaire

Nous continuons d'être actifs dans l'économie solidaire en participant aux travaux de commissions ainsi qu'aux collectifs ou Conseils d'Administration du MNCP (JP. Bertrand depuis avril 2004 et B. Szlapka depuis avril dernier) et de l'APES Nord Pas-de-Calais (A. Lebleu/P. Potier depuis janvier 2004).

En tant qu'association généraliste, nous faisons le maximum pour transférer chez nous les « bonnes pratiques » vécues au sein de ces associations plus spécialisées.

Grâce à ces réseaux, nous rencontrons les représentants de nombreuses autres associations, SCOP, Sarl,...qui nous aident à rester motivés pour apporter la meilleure contribution dans notre bassin d'emploi défavorisé. Dans cette perspective, **nous animerons conjointement avec l'association des CIGALES du Nord Pas-de-Calais une réunion d'information, le jeudi 22 septembre à 18 h à l'Hôtel de Ville de Courcelles Les Lens** avec pour objectif la création d'un club CIGALES dans notre bassin d'emploi. La finalité de ces clubs est **de contribuer au développement d'une société plus solidaire en donnant du sens à l'épargne des citoyens qui y adhèrent.**

Le Responsable : Albert LEBLEU



4. Agir en justice



Nous vous avons informé, « en dernière minute » de notre Ecrit du Chœur n° 8 que la **Cour de Cassation avait « cassé » le 19 avril dernier** le jugement de la Cour d'Appel de Douai du 16 décembre 2004.

Auparavant, une **délégation d'une douzaine de membres de Chœurs de Fondateurs, avait participé à l'audience du 12 avril à 14 h : à la sortie, leur pronostic était pessimiste.**



Notre communiqué de presse du 19 avril après-midi mentionnait successivement :

- Que la Cour de Cassation s'en était tenue strictement au cadre législatif actuel, sans anticiper les effets pervers du contexte encore récent de mondialisation de l'économie.

- Que les agissements insidieux de l'actionnariat de référence de METALEUROP SA par des sociétés « écrans » situées dans les paradis fiscaux tels que GLENCORE Bermudes n'avaient pas été pris en compte.

- Que le conseil permanent de « brillants avocats » de cabinets internationaux spécialisés tels que GIDE, LOYREITE et NOUËL était largement utilisé afin de prévenir les risques de remise en cause ultérieure par la justice, des décisions prises.

Ce communiqué de presse a également relaté **le sentiment de l'ex-métallurgiste que Chœurs de Fondateurs représente :**

- Il ne comprend rien à cette décision car, pour lui, **la filialisation de METALEUROP NORD** initiée à la suite des accidents très graves de 1993/94 **ne fut jamais effective**

- **La décision du CA de METALEUROP SA du 16 janvier 2003** de « ne plus assurer le fonctionnement de sa filiale » lui permettait **d'échapper à ses responsabilités d'ordre social et environnemental.**

Il n'oubliera pas de sitôt que MM. **ROBINSON et KREIKMANN n'ont pas eu le courage de venir expliquer cette décision devant les ex-salariés, pas plus que devant les actionnaires**, dont une dizaine d'ex-salariés petits porteurs, lors des A.G. des 8 mars et 30 juin 2004 et qu'ils se sont « payés le culot » de se positionner en candidats repreneurs de METALEUROP SA, en réponse à l'appel d'offre lancé par les liquidateurs, début 2005.

En conséquence, nous avons interpellé les plus hautes personnalités de l'Etat, les parlementaires locaux au Parlement national et au Parlement européen ainsi que des associations internationales et/ou altermondialistes. Le Médiateur de la République, JP. DELEVOYE d'une part et le député A. FLAGEOLET, d'autre part, nous ont fait part rapidement de « l'intérêt d'une mission parlementaire sur METALEUROP » (NDLR : dès que conditions seraient réunies).

Nous avons appris récemment que **l'audience en Cour d'Appel de Paris était prévue le 7 septembre prochain** : nous l'évoquerons dans notre n° 10 à paraître en octobre.

« Un lot de consolation », cependant, avec les sanctions prises par l'A.M.F. (Autorité des Marchés Financiers) le 18 mai 2005 à l'encontre de METALEUROP SA (200 000 euro) et de l'ancien Président du Directoire, Russ ROBINSON (150 000 euro) « pour leurs 3 manquements particulièrement graves, qui procèdent de leur volonté délibérée de dissimuler la détérioration de la situation financière du groupe du fait de l'accroissement de la dette à court terme, en ce qu'ils ont eu pour effet de tromper le public et de fausser les règles du marché ».

Notre chemin reste difficile et s'annonce plus long qu'il y a 2 ans mais nous restons déterminés dans la poursuite de cette action, Tous en Chœurs !

Le Responsable : Bernadette SZLAPKA

*Solidaires avec
La Ligue des Droits de l'Homme*

Solidaires avec la Ligue des Droits de l'Homme (LDH) qui a aidé la production, la promotion et la diffusion du beau film de **Gilles LALLEMENT** et de **Stéphane CZUBEK**, fils et petit-fils de salarié de METALEUROP : **Le Conflit METALEUROP**. Grâce au soutien de la LDH, les diffusions de ce documentaire, suivies de débats avec nos représentants, ont été de grands succès : **Boulogne** le 24 février, **Calais** le 25 février, **Lille** le 28 février, **Arras** le 3 mars (notre photo), **Hénin-Beaumont** le 16 mars, **Campagne les-Hesdin** le 19 mars, **Saint-Pol sur Ternoise** le 25 mars et bientôt le 18 octobre à **Wingles**.



Solidaires avec la Ligue des Droits de l'Homme (LDH) qui a organisé son Congrès National annuel à Lille les 3, 4 et 5 juin 2005 sur le thème : « **Le Travail et les Droits de l'Homme** »

La LDH a donné la parole à notre Président, **Farid RAMOU** à la tribune et soutient l'action citoyenne que nous menons pour notre dignité et la reconnaissance de nos droits.

Solidaires avec la Ligue des Droits de l'Homme (LDH) pour continuer nos actions citoyennes et humanistes ensemble. Dans le prolongement de notre intervention à Lille, nous sollicitons prochainement la LDH pour qu'elle tente de saisir l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) via la Ligue Internationale des Droits de l'Homme afin que des enquêtes soient menées sur les agissements d'entreprises transnationales telles que **GLENCORE, KPMG et Gide, Loyrette et Nouël**

Jean Louis Martin

Solidaires avec les salariés qui ont vécu une

« Fermeture de Boîte »

Solidaires avec la Maison des Hommes et des Techniques (M.H.T.) qui, pour la première fois en France, a organisé la rencontre de salariés qui ont vécu les fermetures de leurs boîtes, à Nantes du 10 au 14 mars 2005 sur le thème : « **Fermetures de Boîtes ... et après ?** »



La MHT a donné la parole à tous ces ex-salariés souvent oubliés des médias : Lévis (les mains Bleues), Mossley, Moulinex, les chantiers navals, ... Nos représentants, accompagnés du maire de Courcelles les Lens ont largement participé aux rencontres et aux débats. Tous ex-salariés, historiens, psychologues, sociologues syndicalistes, médias, enseignants, ... ont été heureux de la qualité des interventions et la richesse des débats ; ils soutiennent l'action citoyenne et le combat pour notre dignité et la reconnaissance de nos droits et en particulier le combat pour la justice de la petite fourmi contre le gros éléphant. Tous mesurent les conséquences de ces fermetures sauvages et souhaitent réfléchir sur la façon d'éviter à tout prix ces catastrophes. Tous souhaitent que les liens créés se renforcent et se perpétuent sous forme de rencontres périodiques : Pourquoi pas un second congrès dans notre Région, sur le thème « **Fermetures de boîtes ... et avant ?** »

Jean Louis Martin



Le mot du Trésorier



• **Adhésions et Dons**

Avec 714 adhérents, ex salariés, ex intérimaires et retraités au 4 juillet 2005, nous faisons déjà mieux que prévu dans un budget prévisionnel 2005, présenté lors de notre A.G. du 2 avril dernier : merci à tous ceux qui nous font confiance ou qui le feront au cours des prochaines semaines... car il est évidemment toujours possible d'adhérer d'ici le 31 décembre prochain ! Nous pensons particulièrement à ceux qui oublient facilement ou qui entassent leur courrier, faute de temps.

Au niveau des dons, avec 4637 euros, nous sommes en ligne avec le prévisionnel. Nous remercions chaleureusement les personnes et sponsors qui nous apportent ainsi leur soutien, avec comme en 2004, une mention spéciale pour nos retraités qui avaient quitté l'usine longtemps avant nous.

• **Droits d'auteur**

Un grand merci également à Frédéric H. FAJARDIE dont la deuxième partie des droits d'auteur du livre : « METALEUROP, Paroles Ouvrières » nous vient d'être versée par les éditions Fayard, pour une somme de 3195 euros. Nous rendons hommage à F. FAJARDIE dans notre prochain numéro.

Le Trésorier : Christian RODZIEWICZ

Le mot du Secrétaire

A l'occasion des vacances d'été, nous avons décidé de recentrer à notre Siège Social, les permanences « Au Rendez-Vous des Métallos » réalisées jusqu'à présent en salles Matisse à Noyelles Godault le jeudi matin et Cathelain à Courcelles Les Lens, le mardi matin. En conséquence, à partir du 1er juillet 2005, il n'y aura plus qu'un « Rendez-Vous des Métallos » par semaine, le mardi de 9 h à 12 h. Cette disposition continuera de s'appliquer de la même façon, après les vacances d'été, les salles mises à disposition par les communes de Courcelles Les Lens et Noyelles Godault restant susceptibles d'être réservées ponctuellement pour des « moments forts ».

Le Secrétaire : Patrick POTIER